DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 18/07/2022
Reçu en préfecture le 18/07/2022
Affiché le
ID : 064-216405118-20220708-2022_63D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON

Séance du 08 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux le huit juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire.

Présents : Mmes et MM BAREILLE, CAPDEVIOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX**********
Absent ayant donné procuration : Mme BERGÉ (M. PEYROULET)***
Absents excusés : MM. DOUARD, CAMPOS, CUYALA-PROVENCE, ALLANOT.******
Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet *: Finances - Tarifs Accueil de Loisirs Sans Hébergement : Année Scolaire 2022/2023*

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité de favoriser l'accès de tous les enfants à ses services municipaux.
À ce titre, il propose de s'inscrire dans une démarche de tarification sociale et solidaire à compter du 1er septembre 2022.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

FIXE comme suit les tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, définis en fonction de la valeur du quotient familial :

Élève résidant dans la commune

	QF <750	751<QF<950	951<QF<1 200	1201<QF<1500	QF>1501
Journée entière	11.77€	13.00€	14.16€	14.46€	15.00€
Journée entière avec panier repas PAI	8.45€	9.68€	10.84€	11.14€	11.68€
½ journée avec repas	7.52€	8.30€	9.05€	9.24€	9.58€
½ journée avec panier repas PAI	4.21€	4.99€	5.74€	5.93€	6.27€
½ journée sans repas	4.52€	4.99€	5.73€	5.85€	6.07€

Elève résidant dans une commune extérieure :

	Montant
Journée entière	19.49€
Journée entière avec panier repas PAI	17.26€
½ journée avec repas	12.45€
½ journée avec panier repas PAI	10.22€
½ journée sans repas	9.75€

Une participation supplémentaire de 15 €/enfant/jour sera demandée aux parents en cas de nuitée

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le Maire,
Bernard PEYROULET

MAIRIE DE SAUVAGNON * Pyrénées-Atlantiques *

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	19

CONVOCATION
Date : 05/07/2022
Affichage : 05/07/2022

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :
Publication le :
N° 2022-63D